



# Résonances de Fontrieu

## Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

J U I N 2 0 1 7 N ° 3

## Editorial du Maire

*Mes chers,  
et chères administré(e)s,*

Les budgets primitifs de l'année ont été votés, ainsi que les taxes communales.

Comme vous avez pu le constater, nous avons reconduit les taux 2016 des taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti. Pour rappel, la création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup>

j a n v i e r 2016 permet pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive de ne pas subir les baisses programmées des dotations financières d'Etat. Preuve

également que la situation financière de notre commune est saine.

Le nombre d'enfants venant à l'école de Castelnau de Brassac, bien aidé par les communes avoisinantes d'Espérausses et de Berlats, augmente chaque année : 34 enfants en 2014, 54 enfants en 2018.

Ce bâtiment communal

ne permet plus d'accueillir autant d'élèves en toute sécurité et dans des conditions décentes de travail.

Nous avons décidé de construire une école. Les études ainsi que les recherches de financement sont en cours.

Nous souhaiterions qu'elle soit opérationnelle pour la rentrée 2018.

va également voir le jour sur la commune historique du Margnès.

Quid des ateliers municipaux ? Nous allons tout mettre en œuvre pour offrir, avant la fin de notre mandat, des locaux fonctionnels à nos services techniques.

C h e r s amis, chères amies, je dois féliciter tous les acteurs qui contribuent au dynamisme de notre belle commune de Fontrieu, les élus, les agents commu-

naux, les associations et les bénévoles. Merci.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

Didier Gavaldà  
Maire de Fontrieu



### Montagnol

Les travaux d'assainissement se poursuivent, notamment, dans les hameaux de Castelnau de Brassac et de Peyrolles où ils viennent de débuter. Le hameau de Sablayrolles sera le suivant à bénéficier de cet équipement.

Un réseau d'eau potable

### DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	6
Economie	15
Associations	16
Les gens d'ici	19
Environnement	20
Patrimoine	21
Histoire	22
Lenga d'òc	23
Projet culturel	24
Informations	25
Etat civil	28

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 10 février 2017

- \* Approbation des programmes de travaux 2017 de l'ONF (Office National des Forêts)
- \* Approbation de la modification du linéaire des voies communales transférées à la nouvelle Communauté de communes
- \* Autorisation à signer une convention pour versement d'indemnisation par une entreprise forestière à Calvayrac
- \* Approbation des statuts de la nouvelle Communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux »
- \* Approbation d'une demande, à effectuer auprès du Procureur de la République, de création d'une annexe à la mairie déléguée de Ferrières, à titre exceptionnel, pour la célébration d'un mariage
- \* Autorisation à signer avec l'association Payrin Caraïbes, une convention d'utilisation de pistes pour réaliser des essais privés de véhicules motorisés
- \* Approbation de création de deux postes d'agent de maîtrise principal
- \* Approbation de création d'un poste d'agent polyvalent pour l'école
- \* Approbation de modification du zonage de l'assainissement collectif
- \* Approbation pour modification des termes d'application du recouvrement de la redevance de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- \* Autorisation à signer une convention de maintenance avec l'entreprise Campanaire pour l'entretien des cloches des six églises de la commune
- \* Autorisation de prise en charge de dépenses relatives à une prestation du cabinet d'expertise géomètre « Géo Sud Ouest », avant le vote du budget primitif 2017
- \* Autorisation de participation à l'amélioration du système de pompage AEP de Peyrolles alimentant le bassin situé sur la commune de Brassac
- \* Approbation d'un projet d'affichage rappelant la réglementation d'utilisation des eaux privées
- \* Confirmation de location à la nuitée du studio en relation avec l'utilisation de la salle communale de la Ramade
- \* Vote d'un versement d'une subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves « Vent d'autan » pour l'acquisition du lot principal de son loto annuel
- \* Approbation de l'attribution de travaux forestiers (débardage par traction animale) à Mr Julien Patin afin d'affouage communal
- \* Approbation de la cession d'une lame de déneigement à l'entreprise SLVT Logistics

**« Approbation pour la création de postes d'agents territoriaux »**

## Conseil du 17 mars 2017

- \* Approbation des comptes de gestion 2016 visés et certifiés conformes par l'ordonnateur (Comptable du Trésor Public)

**« Adoption des comptes de gestion 2016 »**

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 17 mars 2017 (suite)

### \* Approbation du compte administratif du budget PRINCIPAL

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	33 073.99			1 239 876.39		1 206 802.40
Opérations exercice	800 260.52	164 458.05	928 999.97	1 256 426.12	1 729 260.09	1 420 884.17
<b>TOTAL</b>	<b>833 334.51</b>	<b>164 458.05</b>	<b>928 999.97</b>	<b>2 496 302.51</b>	<b>1 729 260.09</b>	<b>2 055 395.70</b>
Résultat de clôture	668 876.46			1 567 302.54		1 096 936.67
Restes à réaliser	226 279.00	114 580.00			226 279.00	114 580.00
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>111 699.00</b>			<b>1 567 302.54</b>	<b>111 699.00</b>	
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>780 575.46</b>			<b>1 567 302.54</b>	<b>786 727.08</b>	

### \* Approbation du compte administratif du budget annexe EAU

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		191 367.60		120 106.65		311 474.25
Opérations exercice	223 217.97	158 241.11	332 767.22	299 824.71	555 985.19	458 065.82
<b>TOTAL</b>	<b>223 217.97</b>	<b>349 608.71</b>	<b>332 767.22</b>	<b>419 931.36</b>	<b>555 985.19</b>	<b>769 540.07</b>
Résultat de clôture		126 390.74		87 164.14		213 554.88
Restes à réaliser	31 128.00				31 128.00	
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>31 128.00</b>	<b>126 390.74</b>		<b>87 164.14</b>	<b>31 128.00</b>	<b>213 554.88</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>95 262.74</b>		<b>87 164.14</b>		<b>182 426.88</b>

### \* Approbation du compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	429 518.92				429 518.92	
Opérations exercice	438 475.51	672 305.66	71 419.01	174 172.95	509 894.52	846 478.61
<b>TOTAL</b>	<b>867 994.43</b>	<b>672 305.66</b>	<b>71 419.01</b>	<b>174 172.95</b>	<b>939 413.44</b>	<b>846 478.61</b>
Résultat de clôture	195 688.77			102 753.94	92 934.83	
Restes à réaliser		7 400.00				7 400.00
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>195 688.77</b>	<b>7 400.00</b>		<b>102 753.94</b>	<b>195 688.77</b>	<b>110 153.94</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>188 288.77</b>			<b>102 753.94</b>	<b>85 534.83</b>	

### \* Approbation du compte administratif du budget annexe INTERNET

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	935.39			1 129.46		194.07
Opérations exercice		2 833.80	4 646.74	4 805.00	4 646.74	7 638.80
<b>TOTAL</b>	<b>935.39</b>	<b>2 833.80</b>	<b>4 646.74</b>	<b>5 934.46</b>	<b>4 646.74</b>	<b>7 832.87</b>
Résultat de clôture		1 898.41		1 287.72		3 186.13
Restes à réaliser						
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>1 898.41</b>		<b>1 287.72</b>		<b>3 186.13</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>1 898.41</b>		<b>1 287.72</b>		<b>3 186.13</b>

### \* Approbation du compte administratif du budget annexe SERVICE FUNERAIRE

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				2 814.58		2 814.58
Opérations exercice			1 980.00	244.00	1 980.00	244.00
<b>TOTAL</b>			<b>1 980.00</b>	<b>3 058.58</b>	<b>1 980.00</b>	<b>3 058.58</b>
Résultat de clôture				1 078.58		1 078.58
Restes à réaliser						
<b>TOTAL CUMULE</b>				<b>1 078.58</b>		<b>1 078.58</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>				<b>1 078.58</b>		<b>1 078.58</b>

« Approbation des comptes administratifs 2016 de l'ensemble des budgets »

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 17 mars 2017 (suite)

\* Approbation du compte administratif du budget annexe ZONE LA VERROUILLEE

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			13 462.96		13 462.96	
Opérations exercice						
<b>TOTAL</b>			13 462.96		13 462.96	
Résultat de clôture			13 462.96		13 462.96	
Restes à réaliser						
<b>TOTAL CUMULE</b>			13 462.96		13 462.96	
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>			<b>13 462.96</b>		<b>13 462.96</b>	

- \* Approbation de la poursuite du projet de reboisement de peuplement de forêt afin d'accroître la quantité de carbone à séquestrer, de son plan de financement et de demande d'octroi d'aides publiques
- \* Approbation des modifications des indemnités des élus du fait du changement de l'indice brut de la fonction publique
- \* Autorisation de signer le marché pour la réalisation des réseaux EU (Eaux usées), AEP (Eau potable) et EP (Eau pluviale) des

hameaux de Castelnau et de Peyrolles

- \* Approbation du transfert, dans le cadre du Patus, de parcelles communales sises au Bonpas
- \* Acceptation de la vente, dans le cadre du Patus, de biens communaux sis au Bonpas
- \* Acceptation des termes du transfert de la compétence Eclairage public au SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn)

« Autorisation de signer le marché pour la réalisation des réseaux fluides de Castelnau et de Peyrolles »

« Transfert de compétence de l'éclairage public au SDET »

## Conseil du 14 avril 2017

- \* Approbation des affectations des résultats des budgets principal et annexes
- \* Reconduction des taux appliqués en 2016 aux trois taxes communales
- \* Adoption du budget primitif principal 2017 :
  - ◆ *Fonctionnement* 1 835 991 €
  - ◆ *Investissement* 1 523 802 €
- \* Adoption du budget primitif annexe Eau 2017 :
  - ◆ *Fonctionnement* 356 126 €
  - ◆ *Investissement* 389 555 €
- \* Adoption du budget primitif annexe Assainissement 2017 :
  - ◆ *Fonctionnement* 88 506 €
  - ◆ *Investissement* 644 743 €
- \* Adoption du budget primitif annexe Internet 2017 :

- ◆ *Fonctionnement* 6 187 €
- ◆ *Investissement* 3 893 €

- \* Adoption du budget primitif annexe Service Funéraire 2017 :
  - ◆ *Fonctionnement* 4 299 €
  - ◆ *Investissement* 0 €
- \* Adoption du budget primitif annexe La Verrouillé 2017 :
  - ◆ *Fonctionnement* 248 000 €
  - ◆ *Investissement* 124 000 €
- \* Approbation des comptes de la « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées » (CLECT)
- \* Approbation de l'adhésion de la commune au groupement d'achat énergie du SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn)

« Reconduction des taxes communales 2016 »

« Adoption des budgets primitifs 2017 »

# Synthèses des comptes-rendus des conseils

## Conseil du 12 mai 2017

- \* Approbation du projet de construction d'un nouveau bâtiment pour l'école publique
- \* Autorisation de lancement d'un appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour cette opération
- \* Demande de recherche de subventions pour réaliser ce programme

## Conseil du 9 juin 2017

- \* Pour la commune de Fontrieu, Monsieur Léopold Garrido a été élu, à l'unanimité, adjoint en remplacement de Madame Hélène Ségui démissionnaire de son poste d'adjointe
- \* Pour la commune déléguée de Castelnau de Brassac, Monsieur Léopold Garrido a été élu, à l'unanimité, 3<sup>ème</sup> adjoint en remplacement de Madame Hélène Ségui démissionnaire de son poste d'adjointe
- \* Autorisation accordée au Maire de signer l'acte emportant publication d'une servitude au profit de ENEDIS pour l'exploitation de ses ouvrages sur le territoire communal
- \* Approbation des montants des redevances d'occupation du domaine public 2017 par les télécoms qui s'élèvent à 2 974 €uros déterminés en fonction des linéaires de réseaux aériens et souterrains, ainsi que de la présence de cabines téléphoniques
- \* Approbation du montant de la redevance d'occupation du domaine public 2017 pour l'électricité qui s'élève à 200 €uros, montant maximum accordé aux communes de moins de 2000 habitants
- \* Approbation des choix de recrutement de deux guides pour le musée au titre d'agent d'animation territorial saison-

- \* Approbation pour la création d'un captage d'eau à La Couradelle et l'interconnexions des unités de distribution pour le secteur du Margnès
- \* Autorisation à diligenter une étude d'impact environnemental pour cette nouvelle source

- nier, du 3 juillet au 17 septembre 2017
- \* Approbation des choix de recrutement de cinq stagiaires au titre d'agent technique territorial saisonnier pour renforcer, du 26 juin au 26 août 2017, les services techniques de la mairie. Ils occuperont successivement cet emploi saisonnier
- \* Approbation de renouvellement du contrat CUI-CAE de Monsieur Jean-Luc Guyreaux, agent polyvalent, pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, pour une durée hebdomadaire de travail de 20 heures
- \* Acceptation du projet de sécurisation et de numérisation des 658 actes de l'état civil de la commune historique du Margnès sur la base de 0,456 €uros TTC / acte. Cette opération sera réalisée par la société Numerize, entreprise retenue par l'Association des Elus Locaux du Tarn après consultation
- \* Approbation d'accorder aux agents territoriaux titulaires et stagiaires des autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux (mariage, décès, ...)
- \* Autorisation de procéder à l'acquisition d'une licence 4 (permettant la vente de rhum et d'alcools distillés) pour un montant de 10 000 €uros

« *Projet de création d'une nouvelle école publique* »

« *Projet de création d'un captage d'eau à La Couradelle* »

« *Election d'un nouvel adjoint* »

« *Création de postes saisonniers* »

« *Reconduction de contrat CUI - CAE* »

« *Autorisation d'absences pour événements familiaux pour les agents communaux* »

# Les commissions

*Cette rubrique porte à votre connaissance, de façon synthétique, les principales opérations réalisées, les travaux notables en cours et les études de projets engagées dans les différentes commissions.*

## Eau

Ce 1<sup>er</sup> semestre 2017, la commission a continué à travailler sur l'extension du réseau d'eau potable sur le secteur du Margnès en collaboration avec le cabinet d'études CET Infra.



*Résurgence de La Coustadelle*

La commission, réunie le 3 mai 2017, a analysé les trois scénarios présentés par le bureau d'études.

Elle a proposé au Conseil municipal, lors de la réunion du 12

mai 2017, de retenir le scénario consistant en la création d'un nouveau captage sur le site de La Coustadelle en gardant, en secours, le captage du Saut de Lègue.

Ce réseau sera alimenté, par gravité, au départ du réservoir du Saut de Lègue. Des connexions seront établies avec les unités de distribution de La Grange, Le Provenças et Lassouts.

La canalisation posée, antérieurement, provenant du projet de captage de la résur-



*Réservoir du Saut de Lègue*

gence de La Crincade sera utilisée pour alimenter le hameau de Cailié, au départ de Lassouts.

Cette option paraît être plus raisonnable car elle présente des coûts de fonctionnement annuels récurrents inférieurs à ceux d'autres scénarios, et permet la suppression des captages du Provenças, du Sarradi et de La Crincade, ainsi que des réservoirs du Provenças et du Sarradi.

Ce projet desservira le même nombre d'habitations et n'aura pas d'incidence sur le prix de l'eau appliqué sur la Commune de Fontrieu.

Une étude d'impact environnemental concernant la nouvelle source de La Coustadelle va être diligentée.

Les hameaux de Bartassade et de Biège seront raccordés ultérieurement, dans le cadre d'un nouveau projet.

Ces travaux permettront la pose de compteurs d'eau potable, inexistantes jusqu'alors sur ce secteur.

Il est également envisagé de créer un schéma directeur de desserte du réseau d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la commune de Fontrieu.

Le Conseil Départemental du Tarn et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ont été sollicités en tant que co-financeurs. Ils sont informés du projet technique ainsi que de son coût. Néanmoins, les taux d'aides sont trop incertains à ce jour, pour pouvoir définir actuellement le montant exact de leurs participations.

Une part des recettes financières du parc éolien de la commune sera affectée au remboursement des annuités de l'emprunt qui sera contracté, afin de mener à bien ce projet.



*Captage du Saut de Lègue*

**« Projet de création d'un nouveau captage à La Coustadelle en vue d'une extension de réseau d'eau sur le secteur du Margnès »**

# Les commissions

## Assainissement

Une réunion d'information était organisée le jeudi 11 mai à l'attention des habitants des hameaux de Castelnau et de Peyrolles afin de présenter le projet de nouvelle tranche de réalisation du réseau d'assainissement. Etaient représentés à cette réunion, le cabinet Gaxieu, maître d'œuvre missionné par la commune, l'entreprise Thouy, retenue pour réaliser ces travaux et des élus en charge de cette opération.

Six personnes avaient répondu favorablement à cette invitation.

Monsieur Robert, représentant le cabinet Gaxieu, a expliqué les raisons qui justifiaient ces travaux.

Dans la discussion, certaines remarques ont été émises, elles seront prises en compte pendant le déroulement du chan-



tier.

L'installation de réservations est prévue pour faire passer la fibre optique en sous-terrain afin de supprimer les poteaux en bord de route.

Mr Thouy a fait part du planning des travaux qui devraient débuter fin mai.

Les travaux ont effectivement commencé le 29 mai 2017 par le village de Peyrolles.

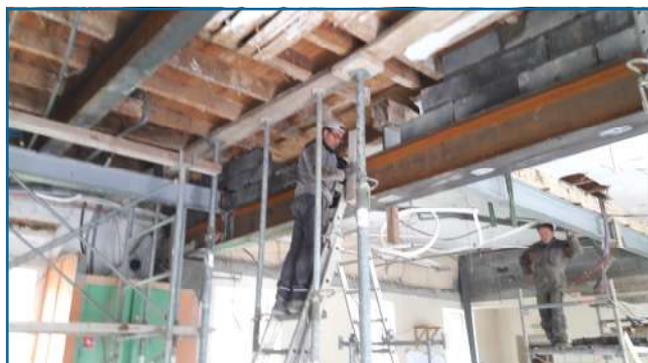
Des défrichements préalables de terrain sont nécessaires à Castelnau pour le passage des conduites. Ces travaux sont prévus débuter en juillet.

## Travaux

Le troisième semestre de la commune nouvelle de Fontrieu se clôt. Comme toutes les commissions, la commission Travaux se met lentement en place.

Concernant les travaux engagés par la commune, la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie de Ferrières s'est terminée par le remplacement de l'ensemble des menuiseries fabriquées localement.

La réception provisoire de ceux de la salle polyvalente de la Ramade a eu lieu le 29 mai 2017 et sa réception définitive le 12



**Restructuration des supports suite à la suppression du sas intérieur**

# Les commissions

## Travaux



**Nouvelle entrée**

juin 2017 avec la levée des réserves précédemment identifiées.

Désormais, la commune est dotée d'un nouvel équipement flambant neuf de par ses nouvelles installations qui permettront des gains énergétiques : pompe à chaleur réversible pour assurer le chauffage et la climatisation, éclairage à LED, système de renouvellement d'air calibré, de par une mise aux normes sécurité incendie : mur-coupe feu, centrale d'avertissement incendie et par une actualisation des normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) : redi-



**Intérieur de la salle**

mensionnement du bloc sanitaires, dalles podotactiles au niveau des escaliers d'accès à la salle et assorti des commodités nécessairement impératives aux bonnes

tenues des réunions : traitement de l'acoustique, connexion internet, vidéoprojecteur et sonorisation intégrés.

Cet outil pourra être un parfait complément au musée qui lui fait face.

La reconstruction du mur de soutènement du cimetière de Biot touche également à sa fin. L'entreprise en charge des travaux doit finaliser la rehausse du mur existant ainsi que son nettoyage.

Enfin, le gros chantier à venir est le devenir de l'école de Castelnau de Brassac. En effet, les effectifs augmentent depuis plusieurs années à tel point que les locaux peu adaptés deviennent trop exigus.



**Cimetière de Biot**

Voilà plusieurs années que de nouveaux arrivants s'installent sur la commune attirés par la faible fiscalité (taxes locales) et la modération des loyers. Afin de pérenniser leur installation, le Conseil municipal a donné son aval à la consultation d'un maître d'œuvre pour la construction d'une école à Biot, en lieu et place du terrain de tennis existant, devenu inutilisable. Leur offre est à remettre

avant le 30 juin 2017.

Le Conseil municipal souhaiterait voir son ouverture pour la rentrée des classes en septembre 2018.

**« Rénovation énergétique, aménagement de salle, projet de construction d'école »**

# Les commissions

## *Gestion de la forêt*

### ◆ Vente de bois communaux

Le 9 mai 2017, un élu de la commune a assisté à la vente aux enchères du bois issu de la forêt de Fontrieu, qui a eu lieu à La-bruguière.

Les 5 531 m<sup>3</sup> de bois ont été attribués pour un montant de 158 370 €uros TTC.

D'autres ventes, en 2017, viendront compléter ce revenu d'exploitation raisonnée de la forêt.

Le bois vendu est prélevé sur les forêts de : Miremont, Sécun, Puech Margot, Ramiès et le Singladou.

La commune vend, chaque année, aux particuliers (habitants de la commune) du bois de chauffage coupé dans la forêt de Montagnol.

Ces ventes s'inscrivent dans le cadre légal de l'affouage qui est la possibilité donnée par le Code forestier à un Conseil municipal de réserver une partie des bois de sa forêt communale à l'usage domestique de ses habitants.

Pour préserver le site, le bois est tracté par des chevaux, coupé à 2 mètres et en-

treposé aux bords des chemins et des routes.

Il est vendu au prix de 30 €uros le stère. Les volumes annuels par foyer sont de 15 stères maximum pour les résidences principales et de 5 stères pour les résidences secondaires. La revente est interdite.

Les habitants peuvent aussi demander à couper le bois sur pied pour dégager les sapins. Ce prix du bois, fixé par l'ONF, peut varier suivant la situation de la coupe.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leur demande en mairie.



### ◆ Terrains agricoles communaux

Les prix des terrains agricoles vont être revus. Il s'agit d'harmoniser ces prix.

Actuellement, le prix le plus bas est enco-

re donné en Francs, 50 Francs à l'hectare (environ 7,5 €uros), le plus élevé est de 28 €uros à l'hectare.

Tous les agriculteurs concernés seront invités à participer à une réunion.

### ◆ Zéro phyto

Comme vous avez pu le lire dans les deux derniers bulletins municipaux, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est interdit aux collectivités publiques d'utiliser des produits phytosanitaires.

La commission travaille sur ce sujet afin de trouver des solutions alternatives à mettre en place : par exemple l'achat d'un désherbant thermique qui permettrait de détruire l'herbe dans les endroits difficiles d'accès.

Elle envisage de proposer au Conseil municipal de revoir aussi l'entretien des cimetières.



*Pour exemple, le cimetière de Lamontélaré, primé par le Parc Naturel Régional*

# Les commissions

## Finances

Elaboration du budget primitif principal de la commune et de ses budgets primitifs annexes (Eau, Assainissement, Internet, La Verrouillé et Service Funéraire) pour l'année 2017.

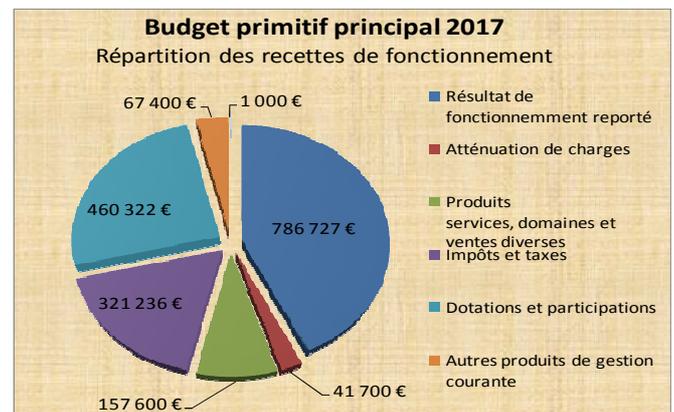
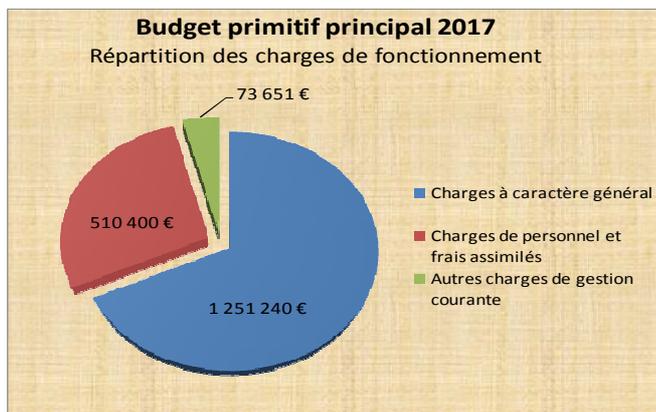
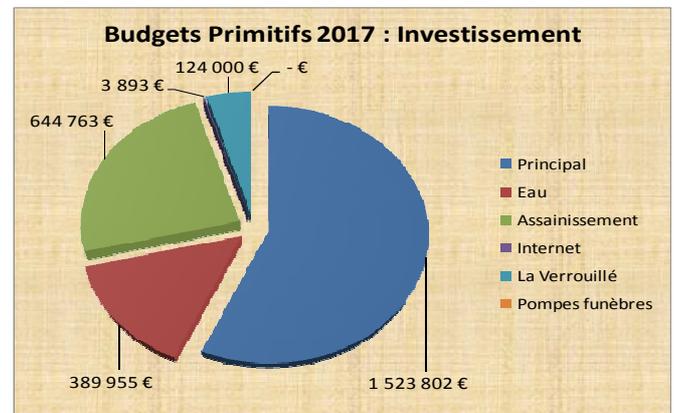
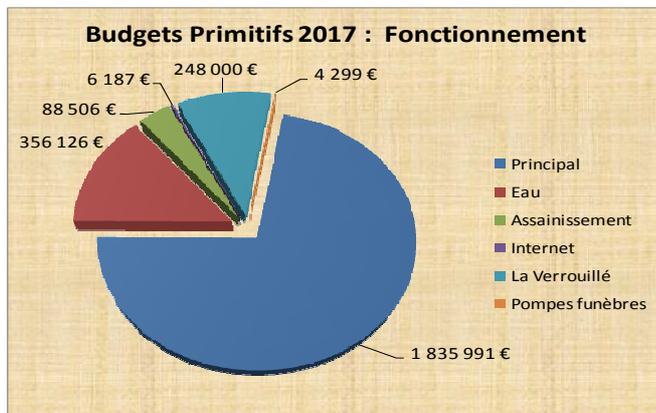
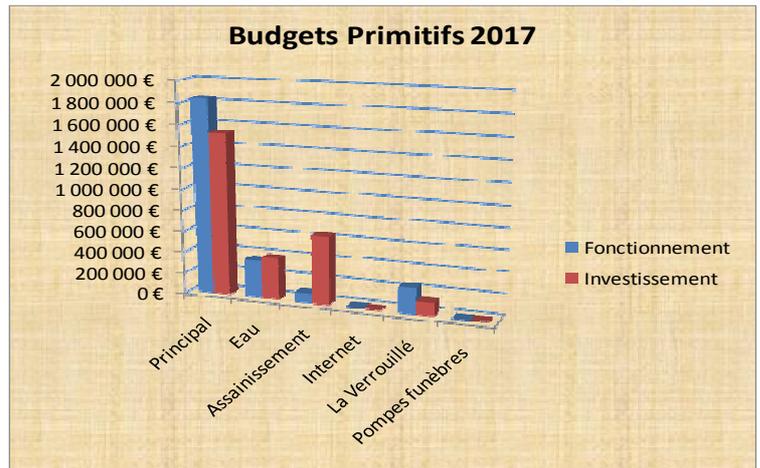
Le budget primitif principal a été construit sur la base d'une reconduction des taux des trois taxes communales (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) appliqués en 2016.

Le budget primitif total de la commune s'élève à 5 225 522 € :

- ◆ Fonctionnement : 2 539 109 €
- ◆ Investissement : 2 686 413 €

Les différents budgets ont été votés à l'unanimité par le Conseil municipal lors de la séance du 14 avril 2017.

**« Budget primitif total 2017 de la commune : 5 225 522 € »**



# Les commissions

## Patrimoine

### ◆ La cloche de l'église Saint-Jacques

En date du 27 mars 2017, Monsieur le Préfet du Tarn a pris un arrêté portant inscription au titre des monuments historiques d'un objet mobilier sur notre commune.

Cette inscription concerne la cloche de l'église Saint-Jacques sise à La Cayrelie, datant de 1787 et appartenant à la commune de Fontrieu.

Son diamètre est de 65 centimètres, son poids estimé de 165 kilogrammes.

Les inscriptions d'origine ont été effacées. Sa provenance n'est pas avérée. La tradition orale évoque plusieurs hypothèses.



Elle pourrait avoir été transférée du château de Ferrières ou de l'église du lieu-dit Notre-Dame, aujourd'hui disparue ou de l'ancien temple de La Vayssière.

### ◆ Petit mur communal



Depuis plusieurs années le mur en pierres sèches qui soutenait le sentier entre le haut et bas du hameau d'Armengaud s'était effondré sur une terrasse riveraine.

Les équipes techniques de la commune, de part leur compétence, ont résolu ce problème pour la plus grande satisfaction des riverains.

### ◆ Stage de pierres sèches

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc organise un stage d'initiation à la construction de murs en pierres sèches sur la commune déléguée de Ferrières.

Ce stage, animé par un spécialiste/murailleur, Monsieur Borao, se tiendra le **17 août 2017**, toute la journée, au Foyer rural de la Ramade.

L'après midi les stagiaires mettront en application les connaissances acquises le matin en terminant la restauration du mur du Carrierou, commencée à l'été 2015 dans le cadre d'un stage similaire.

Pour s'inscrire, contacter Monsieur Mailhé, Chargé de Mission au PNRHL, au 04 67 97 38 22.



# Les commissions

## Fêtes et Cérémonies

### ◆ Le repas intergénérationnel

Ce repas était proposé, comme les années précédentes, à l'ensemble des habitants,



permanents ou possédant des résidences secondaires, de la commune historique de Ferrières. Il a été partagé, dans une ambiance chaleureuse, par une centaine de convives le 15 janvier 2017 à la salle communale Pierre Davy à La Ramade.



### ◆ Le repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés de Castelnau de Brassac et du Margnès a réuni plus de 180 personnes sous le soleil de Lagrange du Margnès le dimanche 21 Mai. Le repas s'est déroulé au rythme de l'accordéon de Monsieur Sénagats et des chants des invités. Ce moment convivial, rempli de palabres a permis de faire une pause et de se retrouver entre amis. L'après midi s'est terminée avec une partie de belote ou de pétanque. D'autres ont profité du moment pour parler de tout et de rien mais surtout de Nous, des enfants, des petits enfants, et aussi des arrières petits enfants. Voilà, ce traditionnel repas des aînés c'est beaucoup d'amitié, de nouvelles rencontres et de joie partagée.

En introduction à cette journée, Monsieur le Maire avait souhaité accueillir dignement nos convives :

« Mesdames, Messieurs, chers aînés, chers amis.

*Je sais, vous n'êtes pas venus ici pour écouter les palabres du Maire, mais pour faire marcher vos papilles gustatives, sur-*

*tout après avoir lu le menu qui se trouve devant vous. Je vais tout de même vous dire quelques mots, si vous me le permettez.*

*C'est avec un grand plaisir que je me retrouve parmi vous aujourd'hui avec mes collègues élus de la commune de Fontrieu pour ce traditionnel repas des jeunes d'hier et d'avant-hier.*

*C'est un évènement fort de la vie de notre nouvelle commune, Fontrieu, qui regroupe, je vous le rappelle, les anciennes communes de Castelnau de Brassac, de Ferrières et du Margnès.*

*Comme vous avez pu le constater, il n'y a aucun ancien de la commune historique de Ferrières, exceptés les élus.*

*L'année 2017 est une année de transition, le repas des anciens de Ferrières était programmé de longue date et il a eu lieu au*



# Les commissions

## *Fêtes et Cérémonies*

mois de janvier.

*Il est évident que j'ai participé à cet événement, avec certain élus.*

*Je vous le redis 2017 est une année de transition, le prochain repas réunira tous les anciens de la commune de Fontrieu, c'est-à-dire des trois communes historiques de Castelnau de Brassac, de Ferrières et du Margnès.*

*Je me réjouis, car cette journée est votre journée, et c'est aussi une manière pour la municipalité, que je représente, d'honorer les sages de notre belle commune.*



*Ce repas est aussi un excellent prétexte de se retrouver avec l'ensemble de mon conseil municipal, dans un cadre convivial et ludique, car les plaisirs de la table permettent de mieux communiquer et d'évoquer des souvenirs communs et familiers à toute une génération.*

*L'horloge du temps s'est égrenée, certains proches et amis nous ont quittés, ils laissent un grand vide autour d'eux, autour de leur famille, auprès de leurs proches et auprès de nous, en leur mémoire, et en leur honneur, je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence.*

*Merci pour eux.*

*En cet instant, ayons aussi une pensée*



*pour nos amis malades ou hospitalisés, nous aimerions qu'ils soient installés avec nous, à nos côtés.*

*Souhaitons leurs un bon rétablissement.*

*Puis il y a ceux qui pour une raison ou pour une autre ont décidé de ne pas venir, dommage, libre choix à chacun.*

*Chacun d'entre nous le sait, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, le vie est parfois parsemée de drames, de maladies, d'accidents, de difficultés financières ou encore bien d'autres choses comme, l'absence d'un proche, l'éloignement de nos enfants qui sont partis vivre leur vie, tout le monde le sait, tout le monde en est conscient, nous devons obligatoirement accepter tout cela.*

*Nous sommes tous, à un moment ou à un autre, confrontés à des problématiques*



# Les commissions

## Fêtes et Cérémonies

*auxquelles nous ne sommes pas préparés.*

*C'est pour cela qu'il y a la solidarité, la solidarité qui est nécessaire dans la vie, la solidarité qui dans notre belle commune est quelque chose de grandiose, la solidarité dans notre montagne est quelque chose de commun. Ce sont des valeurs profondes, des valeurs de la terre, des valeurs que nous devons perpétuer.*

*Puis il y a la vie pratique, la vie de tous les jours, fort heureusement composée de joie, de rire, de bonheur, de fêtes. Elle est composée de choses simples. Une simple parole, un seul mot, permettent parfois de rompre l'isolement et de rendre la vie tellement plus agréable.*

*Nous aussi en temps qu'élus, nous devons faire des efforts, et être à votre écoute, sans bien sûr nous demander l'impossible.*

*Jeunes d'hier et d'avant-hier, vous êtes nombreux sur notre commune, nous sommes nombreux sur notre commune, car maintenant je fais partie des vôtres, j'ai eu soixante ans et dans deux mois je suis à la retraite, nous représentons plus de la moitié de la population.*

### ◆ Embellissement des hameaux

Une nouvelle fois, notre commune a été fleurie par les habitants, les employés ou les élus.

Sur la commune, pas moins de vingt-cinq lieux sont ou seront fleuris.

La commission et la municipalité tiennent à remercier toutes les personnes qui participent depuis plusieurs années, à l'entretien de leurs hameaux, en tondant les espaces verts, en nettoyant et en arrosant les fleurs.

Les employés ne peuvent intervenir dans

*Chers amis, vous êtes des sages, que parfois personne n'écoute et ignore, vous avez l'expérience de la vie, vous êtes l'histoire et la mémoire de notre commune.*

*Et pour terminer, nous serons là, avec tout mon conseil municipal, pour vous, comme nous sommes là aujourd'hui à vos côtés pour faire la fête.*

*Je tiens à remercier sincèrement la commission qui a organisé cette manifestation millimétrée. Merci.*

*Je ne vais pas vous retarder plus longtemps, je vous souhaite avec toute mon équipe, à toutes et à tous, une bonne santé, un bon appétit, et beaucoup de bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont chers.*

*Nous allons ensemble déguster les petits plats mijotés par le traiteur qui a préparé ce banquet : l'établissement Laurent de Vabre.*



tous les hameaux !

Traverser un village propre et entretenu est si agréable pour ceux qui y vivent au quotidien, mais aussi pour les personnes qui ne font qu'y passer.



Alors ensemble, continuons de rendre nos villages beaux et accueillants !

# Economie

## Le jardin des saveurs

Odile et Philippe Château ont quitté voilà six ans leur région d'origine et Bormes les Mimosas.

Ils sont venus acheter une maison à Soulègre.

Début mai, ils ont ouvert une boutique à Biot. La boutique baptisée « **Le Jardin des Saveurs** » propose des produits variés qui sentent bon le midi : confitures fabriquées maison par Odile (qui a le titre de Maître Confiturière), vins, huile d'olive, vinaigres, miel, tapenades et autres denrées.

A cette occasion un vin d'honneur a été offert aux membres de la municipalité, ainsi qu'à leurs proches voisins. Tous ont pu apprécier la qualité de l'accueil.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, le dimanche de 10h00 à 12h30, fermeture le lundi et le dimanche après-midi.

Odile et Philippe vous y attendent !



## Les marchés gourmands de l'été

Cette année, la programmation des marchés de nuit gourmands évolue !

Traditionnellement, deux marchés étaient organisés à Biot durant l'été.

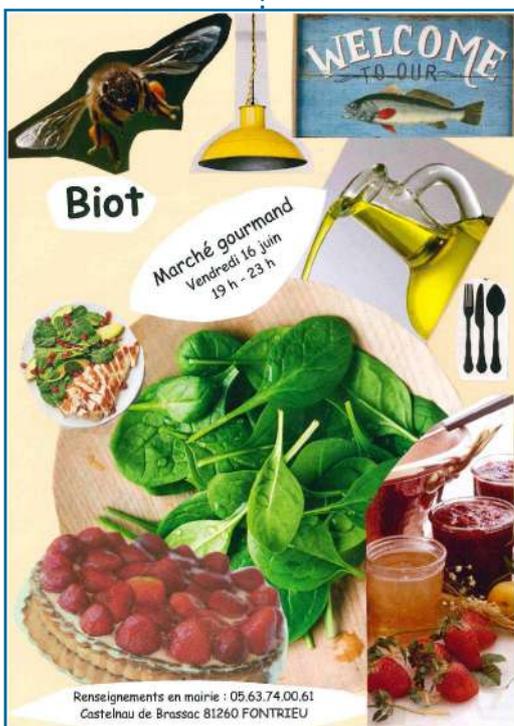
Nous avons souhaité les déployer sur le territoire de la commune nouvelle de Fontrieu en les organisant également dans les communes historiques de Ferrières et du Margnès.

Le marché de Biot s'est tenu le vendredi 16 juin. Une dizaine d'exposants ont participé à cette

manifestation. La nouvelle boutique « Le jardin des saveurs » est restée exceptionnellement ouverte pendant toute la durée de l'évènement.

Celui organisé sur le secteur de Ferrières (Foyer communal Pierre Davy) se tiendra le vendredi 7 juillet et celui du Margnès (Salle communale à Lagrange), le vendredi 11 août, toujours en nocturne de 19h00 à 23h00.

Venez partager un moment de convivialité !



# Le coin des associations ...

## *Le Musée du Protestantisme*

### Jusqu'au 3 septembre 2017

#### *Exposition* : « **Une saga protestante à travers les siècles** »

L'histoire du protestantisme français est marquée par une série de dynasties pastorales, industrielles ou intellectuelles. Les Bost en donnent un grand exemple : à partir d'un ancêtre réfugié à Genève vers 1720, puis d'Ami Bost, figure du réveil religieux au XIX<sup>ème</sup> siècle, ils offrent une saisissante variété de talents, de destins, en France et dans le monde. Pasteurs, certes, dont le fondateur des Asiles de la Force, mais aussi aventuriers, négociants, historiens, musiciens, écrivains, scénaristes, et jusqu'au chanteur Renaud



### Jeudi 22 juin 2017

*Conférence* : « **La renaissance des pèlerinages catholiques après la fin des guerres de Religion** » par Dominique Julia, Directeur honoraire de recherche au CNRS, au temple de Baffignac à 18h00

### Samedi 8 juillet 2017

*Concert* : « **La Réforme au temps du baroque** », programme autour de compositeurs de la Réforme, notamment Jean Sébastien Bach et Dietrich Buxtehude, au temple de Brassac à 20h30

### Mercredi 19 juillet 2017

*Marche découverte suivie d'une animation musicale occitane* : « **Histoire et nature ferrières** », un parcours commenté autour de la nature et du petit patrimoine de la commune.

### Vendredi 21 juillet 2017

*Conférence* : « **La longue marche vers la Laïcité : l'implication protestante** » par Jean-Christophe Beringué, Professeur de philosophie à Toulouse, et Guy Agopian, Président de l'association « Laïcité 2005 », au temple de Baffignac à 18h00

### Vendredi 28 juillet 2017

*Conférence* : « **Identité protestante : ses racines théologiques** » par Michel Bertrand, Professeur émérite de théologie pratique à l'Institut Protestant de Théologie de Montpellier, au temple de Baffignac à 18h00

### Mercredi 2 août 2017

*Sortie Patrimoine* : « **Gijounet et Viane : Les grandes familles protestantes et leur patrimoine** », découverte du patrimoine protestant dans les communes de Viane et Gijounet

### Mercredi 16 août 2017

*Marche découverte* : « **Au fil de l'Agoût sur la voie du Petit Train** », parcours au long de l'ancienne voie ferrée

### Vendredi 18 août 2017

*Conférence* : « **1517-2017 : La Réforme en héritage** » par Marianne Carbonnier-Buckard, Historienne et Maître de conférences honoraire à la Faculté de Théologie Protestante de Paris, au temple de Baffignac à 18h00

# Le coin des associations ...

## *Le Musée du Protestantisme*

### **Du 9 septembre au 30 novembre 2017**

*Exposition « La mer »* : vernissage le 9 septembre

Après différents séjours à l'étranger, notamment plusieurs années passées en Extrême-Orient au cours desquelles il travaille le pastel gras, Jérôme Bost a débuté un travail au pastel à l'huile en lien avec le paysage, et depuis la fin des années 1990, plus particulièrement avec comme sujet, l'océan.

### **Dimanche 10 septembre 2017**

*Concert* : « **Bach et l'Italie** » avec Yves Gourinat à l'orgue et Annick Duvaut au hautbois, à l'église de Lacaune à 18h

### **Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017**

*Journées du Patrimoine* : samedi et dimanche : visite du Musée et découverte des collections de l'Imprimerie de l'Avenir ; dimanche : découverte de métiers autour de la conservation et de la valorisation du patrimoine

### **Jeudi 21 septembre 2017**

*Café Patrimoine* : « **L'éthique protestante et le capitalisme : réalités sur les fondements du libéralisme** » par Pierre Marque, Maître en Sciences Economiques et Directeur Honoraire de la Banque de France, à la salle municipale Pierre Davy à 18h

### **Jeudi 5 octobre 2017**

*Café Patrimoine* : « **Débats dans l'Eglise catholique : la question de la richesse** » par Philippe Foro, Maître de conférences en Histoire Contemporaine à l'Université de Toulouse II-Jean Jaurès et Professeur d'Histoire du christianisme au séminaire Saint-Cyprien de Toulouse, à la salle municipale Pierre Davy à 18h00

### **Dimanche 15 octobre 2017**

*Journée Généalogie* : « **Histoire de famille** »

Des associations de généalogistes amateurs du Tarn et de la Région Occitanie présenteront leur travail, répondront aux questions des visiteurs et partageront leur expérience. Un atelier ludique pour les enfants leur permettra de réaliser de petits arbres généalogiques. Une exposition temporaire sera montée spécialement pour cette journée afin de présenter la généalogie de grandes familles de la montagne et leurs histoires

### **Jeudi 19 octobre 2017**

*Café Patrimoine* : « **Les juifs et l'argent, de l'antisémitisme à une pensée du divin** » par Monique Lise Cohen, Historienne, Ecrivaine et Docteur en lettres, à la salle municipale Pierre Davy à 18h00

### **Du 15 Novembre au 15 décembre 2017**

*Boutique de Noël* : Pour les fêtes de fin d'année, la boutique du musée sera aux couleurs de Noël ! Cette année encore l'artisanat local (produits Hautes Terres d'Oc, Missègle, Danisch Création, ...) et le commerce équitable (Artisanat Le SEL) seront mis en avant, avec un choix éclectique de livres, jeux, décorations, idées cadeaux pour petits et grands !

**Vous retrouverez sur le site WEB du Musée : [www.mprl.fr](http://www.mprl.fr) des compléments d'informations à ce programme**



**Si vous souhaitez être tenus informés par courriel des événements et manifestations du musée, transmettez votre adresse Internet à l'adresse suivante : [secretariat@mprl.fr](mailto:secretariat@mprl.fr)**

# Le coin des associations ...

## *Ensemble vocal Divertissimo*

### Concerts donnés pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

- ◆ le 30 avril en l'église Saint-Jacques de Frayssines, près d'Albi, à la limite des départements du Tarn et de l'Aveyron
- ◆ le 4 juin, concert à l'église Saint-Pierre de Fronze à Aiguefonde
- ◆ le 25 juin à l'église de Biot pour la fête de la musique

### Programme des concerts du 2<sup>ème</sup> semestre 2017 :

- ◆ le vendredi 21 juillet à 21h00 au temple de Lacaze dans le cadre des Estivales 2017
- ◆ le dimanche 13 août à Berlats



## *Comité des fêtes de Biot*

Les fêtes de Biot 2017 ont démarré le vendredi 23 juin par un concert du groupe « *Les Charettes* ». Elles se sont poursuivies le samedi 24 juin en début d'après midi par une course à pied « *Verticlap* ». Le repas du soir a été animé par la banda « *Los Tchaopinos* ». La soirée s'est prolongée par le concert du groupe « *Abyss* » et s'est terminée par le partage de la soupe à l'oignon.

## *Comité des fêtes de Ferrières*

### Programme des fêtes 2017 :

- ◆ Samedi 22 juillet : à partir de 10h00 aubade aux habitants, à midi apéritif offert suivi d'un repas moules / frites, l'après-midi à 14h00 concours de pétanque, à 20h00 repas champêtre puis soirée musicale disco.

## *Comité des fêtes de Sablayrolles*

### Programme des fêtes 2017 :

- ◆ Samedi 19 août : l'après-midi concours de pétanque et repas champêtre puis soirée dansante animée par l'orchestre *London*
- ◆ Dimanche 20 août : traditionnel méchoui à midi, l'après-midi jeux intervillages et chasse aux trésors pour les plus petits.

*Renseignement  
auprès de  
Christian Nègre  
au 06 10 64 59 67*

# Les gens d'ici ...

## Des sportifs méritants

Julie Ferré, âgée de 13 ans, membre du club Castres Athlétisme, fait honneur à la commune de Fontrieu. Elle obtient de très bons résultats comme le titre en 2017 de championne du Tarn en cross country.

Les épreuves sur pistes s'enchaînent depuis quelques mois.

Elle se qualifie au fur et à mesure : sur 1000 mètres avec un temps de 3'39" et sur 100 mètres en



14"40/100. En longueur, elle atteint les 4,43 mètres.

Le 25 juin 2017, elle a participé à Albi aux

championnats individuels d'Occitanie.

Vincent Ferré fait également honneur à la commune de Fontrieu.

Licencié également au Castres Athlétisme, il s'est particulièrement distingué cette saison sur la piste. A l'âge de 18 ans, il a réalisé des temps honorables sur 100 mètres en 11"61, sur 200 mètres en 23"32 et sur 400 mètres en 51"43, lui permettant de se qualifier pour les championnats individuels d'Occitanie qui se sont déroulés à Rodez le 17 et 18 juin 2107.



**Pour que vive cette rubrique dans les prochaines éditions du journal, merci, par avance, à toute personne de communiquer articles et résultats sportifs (mairie @fontrieu.fr)**

## Voyage en Aveyron

Le 30 mai, cinquante trois participants prenaient l'autocar pour ce voyage en Aveyron sur les traces de Toulouse Lautrec.

La première halte permettait une visite guidée du château du Bosc où le peintre vécut une grande partie de son enfance, forteresse magnifique composée à l'intérieur de nombreuses pièces qui permettent de découvrir l'univers de l'artiste.

Les extérieurs tout autour du château, généreusement fleuris en ce moment, furent un ravissement pour tous, et la météo favorable a contribué à cet enchantement.

Le repas fut pris à Sauveterre de Rouergue suivi de la découverte de ce village classé parmi les plus beaux villages de France.

Enfin, pour terminer la journée, visite de « La Naucelloise », entreprise artisanale

locale qui fête cette année son 50<sup>ème</sup> anniversaire. Elle est renommée pour la fabri-



cation des « tripous », plat traditionnel du Ségala et du Rouergue.

Une journée bien remplie et très conviviale.

# Environnement

## Les orchidées

Les orchidées sont ces fleurs exotiques et exubérantes que l'on peut acheter dans le commerce, mais que l'on a du mal à tenir en bonne forme chez soi.

Savez-vous qu'il existe de nombreuses orchidées en France, en pleine nature ?

Dans le département du Tarn, on dénombre environ

*Anacamptis pyramidalis*

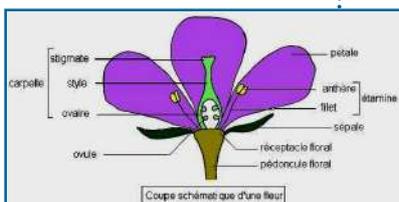


65 espèces d'orchidées sauvages. Sur la commune de Fontrieu, on en recense entre 15 et 20 espèces différentes, ... peut-être plus.

Les orchidées sont des Monocotylédones composées de 3 sépales, 3 pétales, 3 étamines et 3 carpelles. Les

feuilles aux nervures

parallèles forment le plus souvent des rosettes à la base de la plante. Leur présence témoigne d'une grande biodiversité.



Pour leur formation, les orchidées résultent de la symbiose (association) de mycorhizes (champignons) et de graines d'orchidées.

Cette association est obligatoire pour assurer la germination.

Les orchidées doivent faner, pour permettre à

la bulbe de reconstituer ses réserves en vue de la prochaine floraison.

Elles ont besoin d'un environnement optimum pour s'épanouir, et surtout pour se multiplier. Comme ces plantes n'ont pas de pollens libres, elles dépendent de l'intervention des insectes pollinisateurs pour la fécondation.

Les orchidées sont des plantes rusées, qui utilisent des leurres pour attirer les insectes pollinisateurs en se servant du parfum de leur nectar ou de l'odeur de phéromones (substances chimiques comparables aux hormones) de la femelle du pollinisateur.

*Spiranthes aestivalis*



Inutile de les chercher dans les terres cultivées où des produits phytosanitaires sont régulièrement répandus.

Elles poussent de préférence sur les sols calcaires, les landes, les prairies et même pour certaines d'entre elles dans les terrains humides.

Les orchidées fleurissent dès le mois d'avril jusqu'à l'été, avec une prédominance pendant les mois de mai et de juin, certaines très colorées ou avec des fleurs vertes passant alors inaperçues.

Comme partout en France les orchidées sont protégées, cela n'aurait aucun sens de les retirer de leur

habitat naturel, elles n'y survivraient pas.

Admirez-les, ne les cueillez pas et n'hésitez pas à les photographier, elles ne faneront pas !



*Limodorum abortivum*

« Admirez les orchidées, ne les cueillez pas ! »



*Orchis anthropophora*

*Neotinea ustulata*



*Serapia lingua*

# Histoire du petit patrimoine

## Découverte de la jasse de La Daureillée

Ce que le cadastre appelle « Travers de Guiraud » était la propriété du Chapitre de Burlats et divisé en trois parcelles. Des rive-rains travaillaient des surfaces non délimitées et payaient les « tailles ». Peut-être, suite à la révolution, le « Travers de Guiraud » passe du clergé au privé, par deux jugements dans les années 1850. Tous les détails de ce jugement n'ont pas été précisés. La grand-mère Eva Mialhe de la Daureillée se plaignait toujours de payer des impôts à Castelnau de Brassac alors qu'elle n'était pas propriétaire dans cette commune.

Depuis le décès de Louis Mialhe (1888-1942), descendant de Noé Mialhe, on parle dans la famille de « la jasse de La Daureillée » sans savoir où la situer.

Des jasses ? Le piqueux<sup>1</sup> dans ses fonctions en a côtoyé de tous les modèles : d'un tas de cailloux à l'autre, des vestiges de murs en espaces délimités plus ou moins grands et ceux pouvant être encore utilisés. Dans le « Travers de Guiraud » une sorte de l'ordinaire, deux lucarnes encore en place, plus une entrée remarquable et des abords singuliers.

Dans les années 1990, l'Abbé Maynadier, dans le cadre de son étude sur les « Assemblées du désert », vient à La Daureillée. C'est l'occasion de sortir d'une vieille boîte en carton des documents « antédiluviens ». Du rapprochement de ces actes avec les archives de divers départements, l'Abbé arrive à la conclusion que le prédicant Corbière devait jouir d'un port d'attache ! D'un point de chute ! Tout simplement d'un lieu de repos de la part de la famille Mialhe, sûrement pas la maison pour ne pas trahir ses hôtes. La jasse de la Daureillée est la réponse logique. Oui mais où est-elle ? Enigme !

Tous ces éléments trottent dans la tête de Jean-Jacques, des jours, des nuits, des mois, des années.

Un jour, en l'an 2000, alors que pensif face à un beau paysage bien à l'aise dans

son fief, un texte lu quelque part : « Alors que La Picardie repartait sur le chemin de Larenas », déclenche une révélation si l'on peut dire.

Tout s'éclaire. Depuis le fameux chemin de Larenas, un chemin secondaire de 150 à 200 mètres conduit à la jasse. En 1790 la famille Mialhe possédait huit hectares dans le Chapitre.

La voilà ! La voilà ! Celle dont on a tellement parlé.

Voilà l'histoire de La jasse de La Daureillée.

*« Dans la jasse de la Daurélié où il se cache Corbière jeûne et prie. Des jours qu'il ne dort plus.*

*Il est d'une maigreur extrême, pâle, ses lèvres, exsangues, sont agitées d'un tremblement. Ses yeux, immenses, exorbités, brûlent comme deux braises. Les femmes du massage<sup>2</sup> ont bien essayé de lui porter une cruche, un bouillon. Mais il ne daigne pas regarder l'écuelle, laisse les chiens renifler et lapper dans son bol. Les drôles<sup>3</sup> de la métairie tremblent en croisant l'ombre grise de sa houppelande.*

*A plusieurs reprises, Noé Mialhe, son hôte, son ami, a poussé la porte de la jasse pour venir lui parler, lui montrer la témérité de convoquer une nouvelle Assemblée deux jours à peine après la tuerie de Saint Jean. Il faut attendre, dit Noé. Le peuple a trop souffert. Et devant le silence du Prédicant, il ajoute, suppliant : « Il y aura des morts, encore ! »*

*« En ce matin de la Pâque fleurie Corbière marche à travers Montagnol. Il est sombre, il est seul. Dès l'aube, il a quitté la jasse par le chemin de Larenas. L'air est tiède, le ciel bleuit déjà »*

*Extrait du livre de Michel Cals  
« La glaive et la colombe »*

### Lexique :

- 1- Le piqueux, c'est le nom donné à celui qui traque le sanglier
- 2- Le massage est un hameau
- 3- Les drôles sont les enfants



# Un peu d'histoire ...

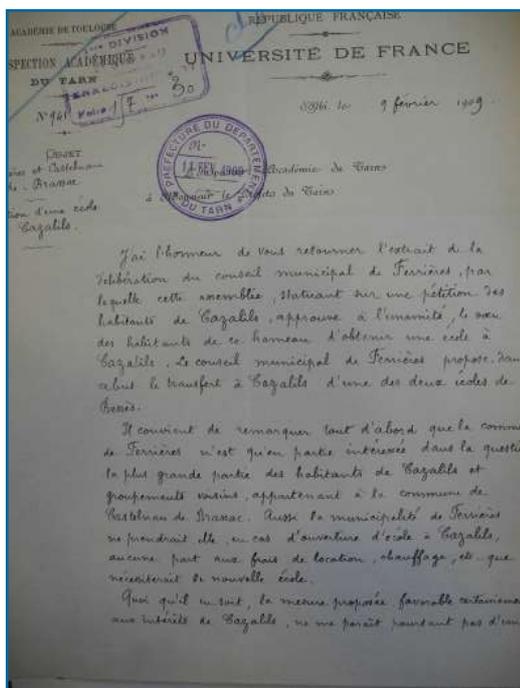
## Et pourquoi pas une école à Cazalils ?

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, c'est bien ce que pensaient les habitants de ce hameau, partagé entre les communes de Ferrières et de Castelnau de Brassac, lorsqu'ils firent une pétition pour appuyer leur désir d'avoir leur école sur place.

La situation était simple : il y avait alors 21 enfants en âge scolaire à Cazalils : 15 enfants de 6 à 13 ans, 5 enfants de 5 à 6 ans et 1 enfant de plus de 13 ans. Il y avait aussi 3 enfants à La Vayssière.

Les deux écoles de Bessès (filles et garçons) accueillent plus de 50 enfants.

Voici le courrier transmis par l'inspecteur d'académie au Préfet du Tarn en février 1909 :



Extrait du courrier

« J'ai l'honneur de vous retourner l'extrait de la délibération du conseil municipal de Ferrières, par laquelle cette assemblée, statuant sur une pétition des habitants de Cazalils, approuve à l'unanimité le vœu des habitants de ce hameau d'obtenir une école à Cazalils. Le conseil municipal de Ferrières propose dans ce but le transfert à Caza-

lils d'une des deux écoles du Bessès. »

Les enfants de Cazalils, à cheval sur les deux communes allaient en majorité à Bessès, à 3 kilomètres de Cazalils, (La Ramade étant à 5 kilomètres). L'hiver, la neige et l'altitude rendaient les trajets des enfants difficiles, favorisant l'absentéisme. La demande des parents semblait donc légitime.

Pourtant, l'administration ne soutiendra pas cette revendication.

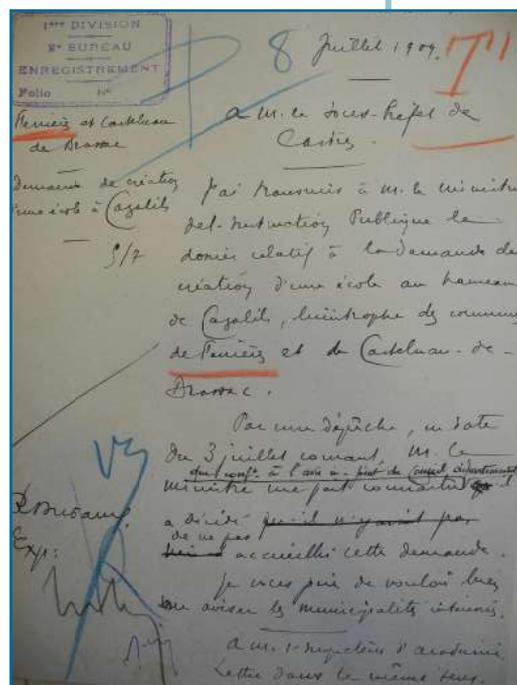
L'Inspecteur d'académie précisait en effet dans sa lettre au Préfet :

« Avec le peu de respect qu'ont les populations de la montagne pour une fréquentation régulière, il est à prévoir que la fréquentation de l'école désirée tomberait pour la plus grande partie de l'année à un chiffre dérisoire... »

Le Conseil municipal de Ferrières, de son côté, se disait peu intéressé par cette opération et ne souhaitait pas participer aux frais de fonctionnement de cette nouvelle école, si elle devait voir le jour, tandis que celui de Castelnau avait un avis contraire.

On ne s'étonnera pas de la réponse du ministre, au mois de juillet, transmise par l'inspecteur d'académie, via le Préfet :

« Par une dépêche en date du 3 juillet courant, Monsieur le Ministre me fait connaître qu'il a décidé de ne pas accueillir cette demande. Je vous prie de bien vouloir en aviser les municipalités intéressées ».



Extrait de la dépêche

# L'òrt es un poèma ...

Totes los ortalièrs e ortalans ba sabon : la luna a un poder sus las plantas e doncas suls òrts. E ne cal subretot crentrar una : **la luna rossa** ! Rossa es pas la color de la luna mas la color que prenon las plantas quand la gelada tardièra (una nuèit amb un cèl descobèrt, plan estelat) i tomba dessús. Aquela lunason comença après Pascas e dura 29 jorns e mièg coma totas las lunasons (ongan entre lo 26 d'abril e lo 25 de mai). Es acusada de far gelar los grelhs e las brotas\*. Aquí quelques provèrbis per ne portar la pròva :

- ◆ la luna rossa rostís la « possa »\*\*
- ◆ la luna rossa sus la semença a mala influència.
- ◆ luna rossa vuèja borsa !

E coma los Sants de glaça venon a l'ajuda, la luna rossa es crençada, ba comprenètz plan.

L'òrt es un afar de paciència ligat al temps que fa e tanben un paradís ont s'acaran luòc de convivècia e prat batalhièr, coma ba mòstra lo poèma de Pèire Thouy :

\* grelhs e brotas : germes et pousses

\*\* possas : francisme équivalent de brotas

*Tous les jardiniers « professionnels » et jardiniers amateurs le savent : la lune a un pouvoir sur les plantes et donc sur les jardins ! Il faut surtout en craindre une : **la lune rousse** ! Rousse n'est pas la couleur de la lune mais la couleur que prennent les plantes lorsqu'une gelée tardive (une nuit avec un ciel très clair, bien étoilé) tombe dessus ! Cette période lunaire commence après Pâques et dure 29 jours et demi (cette année entre le 26 avril et le 25 mai). Elle est accusée de faire geler pousses et bourgeons.*

*Quelques proverbes pour preuve :*

- ◆ La lune rousse brûle la pousse.
- ◆ La lune rousse a mauvaise influence sur les semences.
- ◆ La lune rousse vide la bourse !

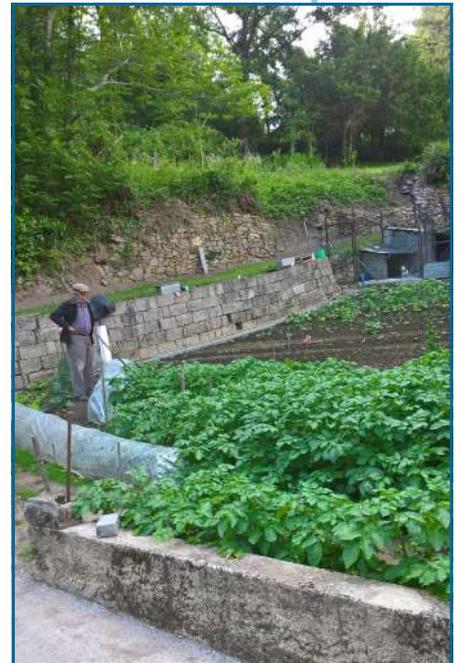
*Et comme les « Saints de glace » viennent à l'aide, la lune rousse est très « redoutée », vous le comprendrez bien !*

*Le jardin est une affaire de patience liée avec le temps qu'il fait, mais aussi un paradis où se confrontent « lieu de coexistences » et « lieu de luttes » comme le montre le poème de Pèire Thouy :*

## L'ÒRT es un POÈMA d'AMOR e de PATZ

Quand qualqu'un me dis : « *Et alors ?* »  
 Ieu, li respondi : « E, a l'òrt ! »  
 Quand me demanda : « De qué fas ? »  
 Li fau : « Lo trabalh manca pas ! »  
 Aquel òrt, l'ai desbartassat,  
 Lo romegàs ai desrabat  
 E las èrbas nautas dalhat,  
 Per lo poder palaversar.  
 Puèi, lo m'a calgut semenar,  
 Plantar, cavilhar, asagar.  
 Ara, sèit sus una soca,  
 Una violeta a la boca,  
 Los uèlhs emplantant lor saca,  
 Agaiti las granas grelhar,  
 Los grelhs levar e verdurar,  
 Las cambas florir e fruchar.  
 Mon paradís a d'avenir :  
 Lèu, podrai amassar, culhir.  
 A l'ostal, podretz venir.  
 Mas l'òrt, lo me cal partatjar :  
 I a bèstias per m'ajudar,  
 D'autres per tot me desgalhar.  
 Aital, l'òrt es una escola,  
 I fasèm regas en còla.

- « Espandisses pesticida ? »
- « Non, serai pas omicida ! »
- « Fas pas de permacultura ? »
- « Si, fau tot per ma cultura ! »



## LE JARDIN est un POÈME d'AMOUR et de PAIX

*Quand quelqu'un me dit : « Et alors ? », moi, je lui répons : « Eh, au jardin ! ».*

*Quand il me demande : « Que fais-tu ? », je lui dis : « Le travail ne manque pas ! »*

*Ce jardin, je l'ai débroussaillé. J'ai arraché le roncier et fauché les herbes hautes pour pouvoir le bêcher. Puis, il m'a fallu le semer, planter, repiquer, arroser. Maintenant, assis sur une souche, une violette à la bouche, m'emplantant les yeux, je regarde les graines germer, les pousses croître et verdier, les tiges fleurir et fructifier. Mon paradis a de l'avenir : bientôt je pourrai récolter, cueillir et à la maison, vous pourrez venir. Mais, il me faut partager le jardin : il y a des animaux auxiliaires et d'autres qui me causent dégâts. Ainsi, le jardin est une école où nous écrivons des lignes en équipe.*

- « Répands-tu un pesticide ? »
- « Non, je ne serai pas un homicide ! »
- « Ne fais-tu pas de la permaculture ? »
- « Si, je fais tout pour ma culture ! »

« Luna rossa  
 rostís la possa »  
 « Lune rousse  
 brûle la  
 pousse »

# Projet culturel de territoire

## « Terres d'histoires »

Pour la troisième année notre territoire a accueilli des artistes en résidence dans le cadre du projet culturel de territoire porté par la Communauté de Communes et soutenu par la DRAC Occitanie.

Ce projet vise à encourager l'accès des jeunes et de tous les habitants du territoire aux pratiques culturelles par le biais de l'accueil d'une résidence d'artistes, tout en s'appuyant sur les acteurs culturels locaux tels que le Château de Lacaze, le Musée de Ferrières, les bibliothèques de Vabre et Saint-Pierre de Trivisy.

Depuis le début de l'année, vous avez sans doute croisé, rencontré les artistes du collectif Le Baril ou même participé à des ateliers mis en place dans le cadre de leur projet « Récoltes » basé sur ces envies de rencontres mais aussi sur les questions inhérentes à l'être humain, questionnement sur notre construction, nos évolutions et l'idée que l'on contient mille richesses tout en étant contenu dans un territoire.

Des rencontres ont eu lieu à l'école et à la maison de retraite de Saint-Pierre de Trivisy, à l'école du Pourencas, au collège de Brassac, au Foyer Nancy Bez, et autres ; des ateliers d'écritures et des lectures, ouverts à tous ont été programmés dans différents endroits du territoire, une première brîbe de restitution a été proposée au musée à Ferrières, le spectacle de la classe de 6° IDEO du collège de Brassac.

En point d'orgue à cette nouvelle année,



Les artistes

les 24 et 27 mai, au château de Lacaze, Le Baril, a proposé « Après Récoltes », le spectacle qu'ils ont créé sur le territoire ; une création à plusieurs voix, celles de Virginie, Aurélia, Julien, Pierre et Fabien mais aussi celles de nombreuses personnes rencontrées au fil des mois.

Cette troisième année fut une nouvelle fois riche en rencontres, partages, productions.

Un grand merci aux enfants, aux habitants, aux partenaires culturels qui ont pris part à ce projet et aux artistes pour la qualité de leur travail, leur disponibilité, leur écoute.



Pour prolonger leur intervention sur le territoire de la CSVP, le collectif Le Baril est intervenu à Burlats le 25 juin à 15h00 lors des journées de la pierre pour une lecture théâtralisée.

# Informations intercommunales

## Création d'un nouveau EPCI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de communes de « Sidobre Val d'Agoût » (CCSVA) et de « Vals et Plateaux des Monts de Lacaune » (CCVPML) se sont regroupées pour former une nouvelle Communauté de communes, dénommée « Sidobre Vals et Plateaux » (CCSVP), s'étendant sur un territoire d'un peu plus de 500 km<sup>2</sup> sur lequel vivent près de 13 400 habitants.

Elle est composée de 17 communes :



Son siège administratif est implanté à Vialavert, sur la commune du Bez. Elle compte 34 délégués communaux (contre un total cumulé de 53 jusqu'en décembre 2016), dont trois pour la commune de Fontrieu. Son bureau est composé de 20 membres dont 1 Président et 8 vice-présidents (3 délégués de l'ancienne CCVPML).

En terme de fiscalité, la loi imposant l'harmonisation des taxes intercommunales, les taux votés pour l'année 2017 sont de : 11,38 % pour la taxe d'habitation, 0,435 % pour la taxe foncière bâti et de 14,51 % pour la taxe foncière non bâti. Ces taux sont diversement inférieurs à ceux appliqués en 2016 par la CCVPML.

Les services techniques opérationnels (voirie, collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement individuel) existants anciennement à la CCVPML sont re-

groupés administrativement à Vialavert mais reconduits géographiquement. Ses services administratifs ont rejoint le siège de la nouvelle Communauté de communes.

La gestion des micro-crèches de Vabre et de Saint-Pierre-de-Trivisy (y compris le centre de loisirs) est intégrée dans la nouvelle Communauté de communes depuis janvier 2017. Les crèches de Brassac, Burlats, Lacrouzette et Roquecourbe, de gestions municipales ou associatives, seront transférées en 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les demandes relatives à l'urbanisme doivent être, comme précédemment, déposées en Mairie, mais elles seront traitées par le service Urbanisme de la nouvelle Communauté de communes.

La Communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux » exerce directement la compétence développement touristique via un Office de

Tourisme Intercommunal (OTI), de type Service Public Administratif, qui regroupe les deux anciens OTI. Il sera basé conjointement à Saint-Pierre-de-Trivisy et à Vialavert. Les bureaux touristiques existants de Brassac, Lacaze, Roquecourbe et Vabre relayeront ses actions.



Maison de la Communauté de communes

**« Sidobre Vals et Plateaux » est le nom de notre nouvelle Communauté de communes**

**Un seul Office du Tourisme Intercommunal regroupant les deux anciennes entités**

# Informations du P.E.T.R.

## Projet de voie verte

Début 2016, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'OC (P.E.T.R.) a décidé d'étudier la faisabilité d'aménagement d'un cheminement voie verte sur le tracé de l'ancienne voie du petit train Castres/Gijounet et Bouissas/Brassac par Burlats et Roquecourbe, sur environ 70 kilomètres.

Cette voie verte ou vélo-route viendrait se raccorder aux tronçons Gijounet/Lacaune, Castres/Albi - Canal du Midi et Passa Païs.

Les bureaux spécialisés en ingénierie des déplacements GETUDE et J.Clerc Consultant ont été choisis pour mener cette étude.

La commune de Fontrieu, propriétaire de 8250 mètres de voie entre l'usine hydroélectrique de Lusières et le hameau des Planquettes Basses est directement concernée par cette étude.

Un rapport de synthèse a été présenté au comité de pilotage lors de la séance du 19 avril 2017. Ce rapport fait apparaître l'intérêt patrimonial, environnemental et touristique de ce fil d'Ariane de la montagne La-caunaise.

Compte tenu de la privatisation de certains terrains et tunnels, mais aussi de l'emprise des routes départementales qui empruntent le tracé de l'ancienne voie du petit train, la réalisation d'une voie verte en site propre s'avère techniquement difficile sur plusieurs secteurs. La restauration d'ouvrages d'arts prestigieux tels le viaduc des Labans et le pont métallique du Rebut pose aussi question.

Le montant des travaux a été estimé à plus de 4 millions d'euros. Ce coût, très élevé pour nos communes et intercommunalités, nécessitera une réalisation phasée sur plusieurs années. Par ailleurs son intérêt, qui dépasse largement les habitants de la Montagne amènera le P.E.T.R. des Hautes Terres d'Oc à solliciter la participation financière d'autres collectivités (Département, Région, Etat, Europe)

Une première étape pourrait débuter, dès 2017, par une boucle piétonne et cyclable entre Brassac et le pont de Saint Agnan, en empruntant les rives droite et gauche de l'Agoût.



Notre commune étudie avec le Conseil Départemental du Tarn, la relocalisation vers Maynadier, de la halte ferroviaire de Saint-Agnan, propriété du Département.

Souhaitons que cet ambitieux projet de voie verte se concrétise dans les prochaines années pour renforcer le lien entre nos communes et apporter un nouveau souffle au développement de nos territoires.



# Informations sur le S.D.E.T.

## *Le SDET garant du service public de l'énergie du Tarn*

Fondé en 1937, le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) est une collectivité territoriale regroupant l'ensemble des communes du département du Tarn.



Propriétaire du réseau public de distribution d'électricité de moyenne et de basse tension, le SDET délègue à ENEDIS la distribution d'électricité aux abonnés, mais exerce tout de même une mission de contrôle continu de son concessionnaire dans un souci permanent de satisfaction des usagers.

### L'électrification rurale : mission historique du SDET

Le SDET investit chaque année sur le réseau pour améliorer la qualité de desserte en électricité sur les communes du Tarn.

Différentes opérations d'électrification rurale sont menées sous la maîtrise d'ouvrage du SDET afin de satisfaire les besoins en électricité de tous les administrés du département, quel que soit leur lieu de résidence :

- ◆ **Dissimilation** des réseaux électriques (enfouissement ou installation des réseaux sur façade)
- ◆ **Sécurisation** du réseau électrique (remplacement des fils nus aériens par des fils torsadés)
- ◆ **Renforcement** du réseau pour assurer la qualité de l'électricité et réduire les chutes de tension (création de transformateurs)
- ◆ **Raccordement** au réseau (extension et branchement des particuliers dans les communes rurales).

### Agir pour la transition énergétique

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, les Syndicats d'Énergies se sont dotés de nouvelles compétences afin de répondre aux attentes gouvernementales en termes d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergie verte.

Dans le domaine de l'éclairage public, le SDET a ainsi établi un programme d'accompagnement financier pour les communes souhaitant entretenir et développer leur parc de luminaires dans l'optique de réaliser des économies d'énergies.

Cette dynamique écologique s'est poursuivie grâce au déploiement dans tout le département, d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, réalisés sous la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du SDET.



Aujourd'hui associé au label « Territoire d'Énergie », le SDET réalise également des activités comme la protection du consommateur, la promotion des énergies renouvelables, ainsi que le conseil et la maîtrise de la demande en économie d'énergie en s'associant avec d'autres syndicats pour réaliser des achats groupés d'énergies.



# Etat civil

## *Bienvenues à :*

**Lana LASJUNIES**, née le 17 janvier 2017, fille de Sofia DA GRACA SANTOS et de Frédéric LASJUNIES, domiciliés à Combe Caude

**Elsa RIBEIRO**, née le 23 février 2017, fille de Samantha DEGUILLAUME et de Julien RIBEIRO, domiciliés au Pujol

**Rémi DESCAZAUX BOURDIEU**, né le 30 mai 2017, fils de Marjorie BOURDIEU et de Laurent DESCAZAUX, domiciliés au Fraysse-Haut

## *Toutes nos félicitations à :*

**Isabelle BENOIT** et **Guy MAFFRE** de Peyrolles qui se sont mariés, le 07 avril 2017

**Danielle DOUET** et **Denis GIRAUD** d'Oulès qui se sont mariés, le 29 avril 2017

## *Elle nous a quittés :*

**Louise DA SILVA** née **VALETTE** de Cap Nègre, le 12 janvier 2017, à l'âge de 90 ans



Nous tenons à remercier pour leur contribution rédactionnelle à cette édition du journal municipal :

Elodie Pagès pour l'article sur le Projet culturel de territoire, Lylia Albo pour la programmation du Musée, Monique Rull pour l'article sur les orchidées, François Tirefort pour une page d'histoire autour de l'école, Michel Cals pour un extrait de son roman « La glaive et la colombe » réédité aux éditions du Bailli et le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn

Responsable de la publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac